REF. 07503
FR

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## TOP FILTER PERLES PARFUMEES GRANNY

**Version: 2** **Date de révision: 14/01/2015** **RE EC/453/2010 - ISO 11014-1**

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

| | |
|---|---|
| 1. 1. Identificateur de produit: | TOP FILTER PERLES PARFUMEES GRANNY |
| 1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: | Désodorisant multiusages en sachet transparent de 10g de perles parfum pomme<br>Utiliser le sachet en entier sans l'ouvrir ni le percer<br>Les enfants ne doivent pas jouer avec le produit en cours d'usage |
| 1. 4. N° code du produit: | M129 |
| 1. 5. Numéro d'appel d'urgence: | FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59<br>B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245 |

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

| | |
|---|---|
| 2. 1. Classification de la substance ou du mélange: | MODE 99 /45 R52/53<br>MODE CLP * Tox. aq. chron. 3 / H412 * |
| 2. 2. N° CE: | Non applicable. |
| 2. 3. Éléments d'étiquetage (CLP - SGH): | |
| 2. 3. 1. Symbole(s): | Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations. |
| 2. 3. 2. Mention de danger: | H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| 2. 3. 3. Prévention: | P273 Éviter le rejet dans l'environnement. |
| 2. 3. 4. Elimination: | P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation nationale |
| 2. 4. Information(s) complémentaire(s): | Utiliser exclusivement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi<br>Utiliser des désodorisants ne dispense pas de suivre de bonnes pratiques d'hygiène. Une attention particulière est recommandée aux personnes présentant une sensibilité aux substances parfumantes lors de l'utilisation de ce produit<br><br>P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.<br>P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.<br>P102 Tenir hors de portée des enfants.<br><br>Parmi autres ingrédients contient parfums<br><br>EUH208 Contient du (de la) Hexyl cinnamal, diméthyl cyclohexene carboxaldéhyde, Hexyl salicylate, Allyl cyclohexyl propionate. Peut produire une réaction allergique. |
| 2. 5. Dangers principaux: | Les personnes sujettes à des problèmes de sensibilisation de la peau ne doivent pas être mises au travail dans des procédés dans lesquels cette préparation est utilisée. |
| 2. 6. Autres dangers: | A haute température, décomposition thermique en produits toxiques et corrosifs<br>le produit fond entre 45 et 85°C<br>le produit se décompose s'il est chauffé à 260°C<br>les granulés répendus sur le sol rendent celui-ci glissant. |

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| | |
|---|---|
| 3. 1. Formule: | DP009 |
| 3. 2. Description du mélange: | Dispersion de parfum adsorbée sur un support inerte et mis dans un sachet perforé |

3. 3. Composant(s) contribuant aux dangers:

• Hexyl cinnamal
- N° CE: 202-983-3 - N° CAS: 101-86-0
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119533092-50-XXXX
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
Symbole(s): Xi N - Phrase(s) R: 43-50/53
- SGH :
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317
* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

• diméthyl cyclohexene carboxaldéhyde
- N° CE: 268-264-1 - N° CAS: 68039-49-6
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 43-36/38-52/53
- SGH :
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2 - H319
- Irr. oc. 2A
* Tox. aq. chron. 3 - H412

• Hexyl salicylate
- N° CE: 228-408-6 - N° CAS: 6259-76-3
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Phrase(s) R: 38-50/53-43
- SGH :
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317 - Irr. cut. 2 - H315
* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. aiguë 1 - H400 - Tox. aq. chron. 1 - H410

• a,a-dimethylphenetyl butyrate
- N° CE: 233-221-8 - N° CAS: 10094-34-5
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
Symbole(s): N - Phrase(s) R: 51/53
- SGH :
* Tox. aq. aiguë 2 - H401(*) * SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

• allyl heptylate
- N° CE: 205-527-1 - N° CAS: 142-19-8
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
Symbole(s): Xn N - Phrase(s) R: 50/53-21/22-23
- SGH :
* SGH06 - Tête de mort sur deux tibias - Danger - Tox. aiguë 2 - H301 - Tox. aiguë 3 - H311 - H331
* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. aiguë 1 - H400 - Tox. aq. chron. 3 - H412

• Allyl cyclohexyl propionate
- N° CE: 220-292-5 - N° CAS: 2705-87-5
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
Symbole(s): Xn N - Phrase(s) R: 20/21/22-43-50/53
- SGH :
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - H312 - H332 - Sens. cut. 1 - H317
* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. aiguë 1 - H400 - Tox. aq. chron. 1 - H410

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

## *4. PREMIERS SECOURS*

| | |
|---|---|
| 4. 1. Description des premiers secours: | |
| 4. 1. 1. Conseils généraux: | Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. |
| 4. 1. 2. Inhalation: | Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin. |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau: | Concerne le produit chaud : - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.<br>- Refroidir immédiatement à l'eau froide après contact avec le produit chaud.<br>- Ne pas racler le produit de la peau.<br>- traiter les surfaces atteintes comme une brûlure thermique<br>Concernant le produit tel que, Rincer à l'eau. |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux: | - refroidir rapidemment les yeux à l'eau froide après contact avec le polymère fondu. |
| 4. 1. 5. Ingestion: | - Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin. |
| 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: | |
| 4. 2. 1. Inhalation: | irritation des voies respiratoires (inhalation de poussières) |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact avec un vêtement serré. |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | irritation légère des yeux (douleur, rougeur) |
| 4. 2. 4. Ingestion: | Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |

## *5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE*

| | |
|---|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée, sable, terre. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | En cas de feu le produit se décompose en: oxydes de carbone (CO et CO2), acide acétique et fumées.<br>Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection |
| 5. 4. Méthode(s) spéciale(s): | Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau.<br>Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. |
| 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu. |

## *6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL*

| | |
|---|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Evacuer le personnel vers un endroit sûr.<br>Tenir à l'écart de toute source d'ignition.<br>Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.<br>Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Endiguer et contenir le produit renversé.<br>Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts car cela créera un risque d'explosion. Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales.<br>Eviter la contamination des eaux souterraines.<br>Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.<br>Éliminer comme un déchet dangereux. |

| | |
|---|---|
| 6. 4. Référence à d'autres sections: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.<br>Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.<br>Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

## *7. MANIPULATION ET STOCKAGE*

7. 1. Manipulation:

| | |
|---|---|
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Eviter le contact avec la peau et les yeux.<br>La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection. |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): | Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé. |

7. 2. Stockage:

| | |
|---|---|
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Conserver hors de la portée des enfants. |
| 7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | |
| 7. 2. 3. Condition(s) de stockage: | Conserver à une température ne dépassant pas (°C): 30°C<br>Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.<br>Conserver dans un endroit très bien ventilé. |
| 7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: | Pas de produits incompatibles. |
| 7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | Les emballages plastiques sont recommandés.,. |
| 7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés: | voir le paragraphe 10 stabilité/incompatibilité |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Produit ménager |

## *8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE*

8. 1. Paramètres de contrôle:

| | |
|---|---|
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: | Donnée non disponible. |

8. 2. Contrôles de l'exposition:

| | |
|---|---|
| 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: | Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. |
| 8. 2. 2. Protection des mains: | gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel |
| 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: | Porter un vêtement de protection approprié |
| 8. 2. 4. Protection des yeux: | lunettes de sécurité |
| 8. 2. 5. Procédure(s) de surveillance recommandée(s): | Assurer une ventilation adéquate. |
| 8. 3. Mesure(s) d'hygiène: | Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.<br>Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. |

## *9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES*

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

| | |
|---|---|
| 9. 1. 1. Aspect: | granulés |
| 9. 1. 2. Couleur: | vert |

| | |
|---|---|
| 9. 1. 3. Odeur: | pomme |
| 9. 1. 4. PH: | Non applicable. |
| 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: | Non déterminé. |
| 9. 1. 6. Point / intervalle de fusion: | 45 à 85°C |
| 9. 1. 7. Point d'éclair: | 350°C |
| 9. 1. 8. Température de décomposition: | 260°C environ |
| 9. 1. 9. Limites d'explosivité: | Non applicable. |
| 9. 1. 10. Densité relative (eau = 1): | 0.95 |
| 9. 1. 11. Viscosité: | Non déterminé. |
| 9. 2. Autres informations: | |
| 9. 2. 1. Hydrosolubilité: | insoluble |
| 9. 2. 2. Liposolubilité: | partiellement soluble |
| 9. 2. 3. Solubilité aux solvants: | Soluble dans des hydrocarbures |

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|---|
| 10. 1. Réactivité: | aucun |
| 10. 2. Stabilité chimique: | Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7. |
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | aucun |
| 10. 4. Conditions à éviter: | Ne pas exposer à des températures supérieures à 30°C |
| 10. 5. Matières incompatibles: | Aucune. |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone et de l'acide acétique. |

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

| | |
|---|---|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| 11. 2. Toxicité aiguë: | |
| 11. 2. 1. Inhalation: | Données non disponibles. |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau: | Données non disponibles. |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux: | Données non disponibles. |
| 11. 2. 4. Ingestion: | Données non disponibles. |
| 11. 3. Sensibilisation: | Des manifestations allergiques peuvent apparaître dans les heures suivant l'exposition. Contient plusieurs allergènes mentionnés au point 2 |

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

| | |
|---|---|
| 12. 1. Toxicité: | Le produit ne peut pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles. |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité: | Le produit n'est pratiquement pas biodégradable. |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation: | Pas de bio-accumulation. |
| 12. 4. Mobilité dans le sol: | Données non disponibles. |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | Non applicable. |
| 12. 6. Autres effets néfastes: | aucun |
| 12. 7. Information(s) générale(s): | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.<br>Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage |

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

| | |
|---|---|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.<br><br>Ne pas jeter les déchets à l'égout. |
| 13. 2. Emballages contaminés: | Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales. |
| 13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): | Catalogue européen des déchets 20 01 29 détergents contenant des substances dangereuses |
| 13. 4. Information(s) supplémentaire(s): | Ce produit ne peut pas être mis en décharge ni être évacués dans les égout, les caniveaux, les cours d'eau naturels ou les rivières. Ce produit ne génère pas de cendres et peut être brûlé directement dans une installation adéquate. |

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|---|---|
| 14. 1. Information(s) générale(s): | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport. |
| 14. 2. Numéro ONU: | non soumis |
| 14. 6. Dangers pour l'environnement: | voir point 12 |
| 14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | aucun |
| 14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Non applicable. |

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

| | |
|---|---|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | règlementation ICPE<br>Code Airfreshner AISE novembre 2007 |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: | Non applicable. |

### 16. AUTRES INFORMATIONS

| | |
|---|---|
| 16. 1. Législation(s) suivie(s): | Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.<br>- annexe VI règlement 1272/2008 & adaptations<br>- directive 99/45 sur les préparations dangereuses et adaptations<br>- CLP 1272/2008 & adaptations |
| 16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: | R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.<br>R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.<br>R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.<br>R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.<br>R38 Irritant pour la peau.<br>R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.<br>R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.<br>R23 Toxique par inhalation.<br>R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.<br>H317 Peut provoquer une allergie cutanée.<br>H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>H315 Provoque une irritation cutanée.<br>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.<br>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.<br>H401 Toxique pour les organismes aquatiques.<br>H301 Toxique en cas d'ingestion. |

| | |
|---|---|
| | H311 Toxique par contact cutané.<br>H331 Toxique par inhalation.<br>H302 Nocif en cas d'ingestion.<br>H312 Nocif par contact cutané.<br>H332 Nocif par inhalation. |
| 16. 3. Avis ou remarques importantes: | Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.<br>Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.<br>Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité. |
| 16. 4. Restrictions: | Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). |
| 16. 5. Conseils relatifs à la formation: | Instruire le personnel des risques présentés par le produit, des précautions à observer et des mesures à prendre en cas d'accident. |
| 16. 6. 1. Date de la première édition: | 20/03/2012 |
| 16. 6. 2. Date de la révision précédente: | 20/02/12 |
| 16. 6. 3. Date de révision: | 14/01/2015 |
| 16. 6. 4. Version: | 2 |
| 16. 6. 5. Révision chapitre(s) n°: | 2-3-16 |
| 16. 7. Réalisé par: | Danièle Saville (daniele.saville@waandoo.fr) |